



Association Banc Public
lieu-dit Combemorel
03 450 Nades

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08 DÉCEMBRE 2017

Ordre du jour :

- Mise en place de la Trésorerie
- Choix et validation du contrat d'assurance
- Adhésion à d'autres structures
- Travaux sur les différentes commissions
- Divers

Membres présents : PORTE Paul, NYHOLT Rob, RAQUIN Marmen, VAN DE VELDE Yvonne, ROCHIAS Monique, DALLET Jean-Marc, PORTE Paul, PIERRE Ghislaine, PIERRE Lucien, GALANT Bertrand, BRARD Martine, BRARD Alain, BELLANGER Pascal, TAVIGNOT Karine.

Début de la séance à 18h34

Mise en place de la Trésorerie.

L'association utilisera l'outil informatique « GRISBI » pour la gestion des comptes. C'est un logiciel libre, gratuit et fonctionnel.

Elle utilisera d'autre part pour la gestion des adhérents l'application web « GALETTE ».
Décisions validées à l'unanimité des membres du bureau présents.

Choix et validation du contrat d'assurance.

Pour l'année 2018, Banc Public souscrit au contrat « Multirisque Associations » de la MAAF.
La cotisation annuelle sera de 144.77 euros et comprends les garanties suivantes :

- Responsabilité civile générale (jusqu'à 150 adhérents)
- Responsabilité civile des dirigeants
- Défense-recours

Bertrand s'occupe de la souscription.

Décision validée à l'unanimité des membres du bureau présents.

Adhésion à d'autres structures

L'association renouvellera cette année son adhésion au Foyer Rural de Nades ainsi qu'aux Compagnons de l'Initiative Local et de l'Entraide.

D'autres part, les membres du Bureau souhaite adhérer à l'association Viva Sioule.

Décisions validées à l'unanimité des membres du bureau présents.

Travaux sur les différentes commissions

– *Commission Communication*

Bertrand suggère de louer un nom de domaine et un hébergement web afin de pouvoir créer des comptes mail pour chaque commission et faciliter les échanges. De plus, un nom de domaine donne plus de crédit à la structure, il permettra par ailleurs de créer un site web pour l'association. L'offre retenue et celle d'OVH qui propose un nom de domaine en « .fr », une dizaine de boîtes mail et un espace de stockage de 100 Go pour environ 50 euros/an. La décision est validée à l'unanimité des membres du Bureau présents .

D'autres part Marmen sera administrateur sur le réseau social « Facebook ». Nous avons une nouvelle fois évoqué l'idée d'éditer un journal pour mieux communiquer sur les événements des associations locales, mais aussi sur leurs activités.

En attendant le prochain CA, on a du pain sur la planche !

– *Commission Environnement*

Paul propose un programme pour 2018 :

Le plus urgent étant de mettre en place le jardin expérimental, il faut le nettoyer, apporter du fumier et le pailler pour qu'il soit fin prêt au printemps ! Pascal peut nous fournir le fumier.

De fabriquer un compost avec des matériaux de récupération et de collecter les déchets des habitants. Cela permettrait de sensibiliser au gaspillage mais aussi de créer du lien avec les villageois, on pourrait notamment travailler avec le SICTOM. Certains font remarquer qu'il serait difficile de mener à bien ce projet, étant donné que nous sommes à la campagne et que la plupart des habitants ont déjà un compost ou des animaux. Peut-être serait-il plus utile d'orienter le projet sur « la manière de faire un compost » ?

De mettre une ou deux ruches en place, il peut fournir du matériel, c'est intéressant pour le miel mais aussi pour le jardin. Certains se questionnent sur les responsabilités que cela implique, en effet selon le règlement ce sont les « résidents » qui sont responsables des animaux.

D'organiser des ateliers (avec les enfants?) pour confectionner paniers, nichoirs, hôtel à insecte, à partir de matériaux de récupération. Nous pourrions les organiser en complément des événements, par exemple le dimanche avant la friterie ?

Enfin, de confectionner un calendrier lunaire pour le jardin, et d'acheter le calendrier lunaire « Maria Thune »

– *Commission Événement*

Pour l'événement annuel :

Bertrand suggère de s'y prendre beaucoup plus tôt, et de viser plus de monde. L'objectif de l'événement étant de faire connaître l'association et ses activités et non pas de se retrouver entre « convaincus ».

Pour cela il nous faudrait :

Définir une date au maximum pour le prochain CA, afin de mieux communiquer et de s'organiser plus efficacement.

Faire venir plus d'artistes, et les dédommager (attention au caractère légal de la rétribution et aux droits d'auteurs !).

D'organiser un repas plus attrayant (Broche ?).

Emprunter un chapiteau de plus pour être bien à l'abri (il pleuvra forcément !).

Les membres du bureau présent s'accordent à l'unanimité sur les points précédents.

Bertrand voit de son côté pour emprunter une scène.

Pour la « friterie associative » :

Il paraît important d'insister sur le fait que la friterie n'est pas un restaurant, l'idée serait de rédiger une sorte de charte ou de code de conduite pour que chaque adhérent connaisse et accepte le concept de la friterie.

En attendant sa réouverture nous pourrions travailler à améliorer la convivialité du lieu et à son accessibilité. Concernant l'aspect technique, il faut revoir l'installation électrique.

– *Commission solidarité*

Nous avons un besoin urgent de trouver un lieu de stockage !

Nous aimerions reconduire notre partenariat avec le SICTOM, Marmen se charge de prendre contact avec eux.

Concernant les marchés gratuits, nous nous sommes fixé d'en organiser au moins trois par an, le premier étant prévu le 8 avril sur la journée avec un repas le midi. Décision prise à l'unanimité des membres du Bureau présent.

Pour la « Boite à Donner » nous aimerions l'étendre avec une boite à livre, et aussi faire fonctionner l'échange par le biais d'annonces. Il faut ajouter un écriteau mentionnant de ne pas déposer d'objets trop encombrants

Nous allons réfléchir à la possibilité de prendre un contrat de service civique, mais là il est tard !

Divers

Des démarches ont été faites en mars 2017 pour obtenir un agrément de la préfecture, afin de pouvoir établir des « attestations d'élection de domicile ». N'ayant pas eu de nouvelles depuis, Bertrand relance le service concerné.

Il est précisé en début de séance, que le rôle du CA n'est pas d'organiser le travail des commissions, mais de valider les décisions. Les commissions pouvant se réunir à leur gré, cette séance est exceptionnelle et son but est d'initier la dynamique des commissions. D'autre part, les commissions sont ouvertes à tous les adhérents, mais ils ne sont pas tenus à la même ponctualité que les membres du Bureau.

Fin de la séance à 23h20

Prochaine réunion prévu le vendredi 2 février à 18 h

Lu et approuvé par les membres